

RENTREE 2020

5^{ème} – 4^{ème}

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



Une École juste
pour tous
et exigeante
pour chacun

**LOI POUR LA
REFONDATION
DE L'ÉCOLE**

E.D.T.

- L'EDT définitif sera opérationnel le lundi 14 septembre 2020.
- Sur le document EDT, vous pourrez trouver :
 - *le dispositif « devoirs faits » .
 - * L'heure de vie de classe.

DEVOIRS FAITS

SEPTEMBRE – VACANCES D’AUTOMNE

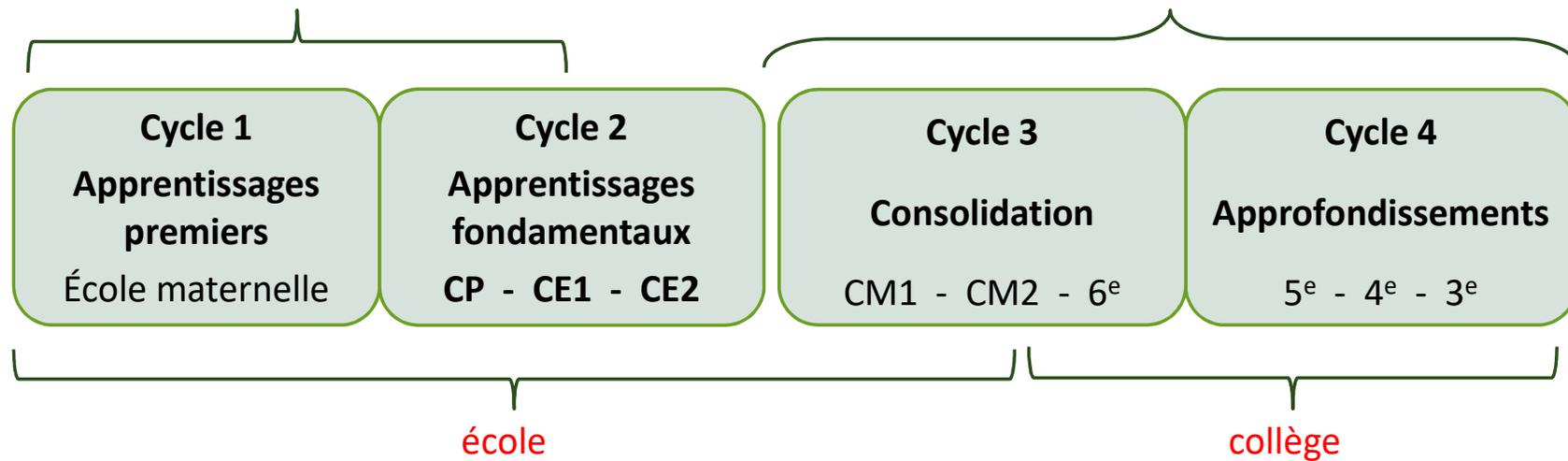
- Seront inscrits à devoirs faits tous les élèves repérés en difficultés.
- Un courrier sera adressé à chaque famille au cours de la semaine du 14 au 18 sept.
- Un document sera remis aux élèves concernés pour connaître les heures de prise en charge. Début du dispositif soit le jeudi 16 ou lundi 21 sep.
- Le dispositif devoirs faits est assuré par des enseignants – des AESH – des AED – voire des bénévoles en lien avec l’association la ligue de l’enseignement.

VACANCES D’AUTOMNE – FIN D’ANNEE

- Tous les élèves volontaires pourront s’inscrire à devoirs faits.

Organisation Pédagogique

LES CYCLES



Le cycle 3 est à cheval sur l'école et le collège :

une collaboration renforcée dans le cadre, notamment, du conseil école-collège.

LES GRILLES HORAIRES

La deuxième langue vivante est enseignée dès la 5^e.

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT	4	1,5	1,5	1,5
Technologie		1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5
LV1	4	3	3	3
LV2		2,5	2,5	2,5
HG-EMC	3	3	3	3,5
Arts Plastiques Éduc ⁿ musicale	1+1	1+1	1+1	1+1
EPS	4	3	3	3

EVALUATION DE L'ÉLÈVE

EVALUATION DE L'ÉLÈVE

1 – Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : livret scolaire unique numérique du CP à la troisième. Il rend compte de l'évaluation des compétences et des connaissances.

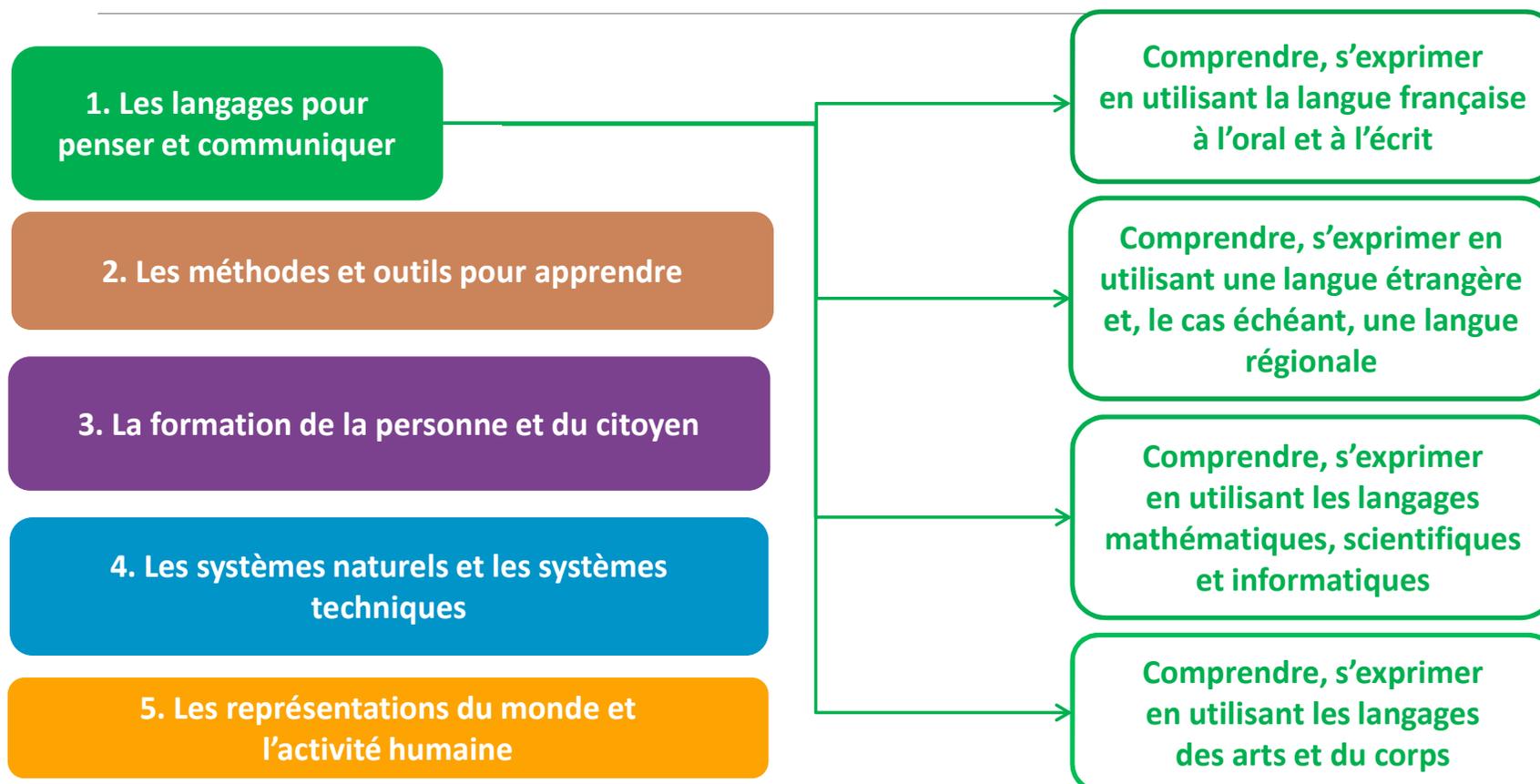
2 – Les épreuves de fin cycle (DNB)

LE SOCLE COMMUN

1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est une description officielle de ce que les élèves français doivent acquérir à l'âge de 16 ans, qui correspond à la fin de la période d'instruction obligatoire
2. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit les compétences, basées sur des connaissances relevant des différents domaines d'enseignement, qu'un élève doit progressivement maîtriser pendant la scolarité obligatoire. Une culture scolaire commune est ainsi construite continûment pendant les cycles 2, 3 et 4 couvrant l'école élémentaire et le collège.
3. Le socle commun s'articulera en cinq domaines de formation définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire :

LE SOCLE COMMUN

➤ 5 domaines de formation des objectifs dans chacun d'eux



LES PARCOURS EDUCATIFS

La notion de parcours éducatif intègre ainsi l'idée d'une **acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève.**

Son accompagnement par toute l'équipe pédagogique doit lui permettre à la fois de **structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours.**

LES PARCOURS EDUCATIFS

QUELS SONT LES PARCOURS

Le parcours Avenir

De la 6ème à la Terminale, le parcours Avenir permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle..

LES PARCOURS EDUCATIFS

QUELS SONT LES PARCOURS

Le parcours éducatif de santé

De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

LES PARCOURS EDUCATIFS

QUELS SONT LES PARCOURS

Le parcours citoyen de l'élève

De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

PIX au collège de Panissières (2020-2021)



Compétences numériques : 5 domaines-16 compétences

En 6ème, 5ème et 4ème : découverte, essais à partir de campagnes proposées ou libre parcours. Accès par CYBERCOLLEGE-ressources numériques-médiacentre.

En 3ème :
Familiarisation avec les outils numériques , entraînement aux différentes compétences à partir de campagnes proposées ou libre parcours. Passation d'une certification PIX en fin d'année.

Pas de diplôme pour le PIX
mais simplement
un niveau de compétence
(niveaux de 1 à 8)

A minima, les élèves devront
Être positionnés
sur 5 compétences sur 16



Information et données

- Mener une recherche et une veille d'information
- Gérer des données
- Traiter des données



Communication et collaboration

- Interagir
- Partager et publier
- Collaborer
- S'insérer dans le monde numérique



Création de contenu

- Développer des documents textuels
- Développer des documents multimédia
- Adapter les documents à leur finalité
- Programmer



Protection et sécurité

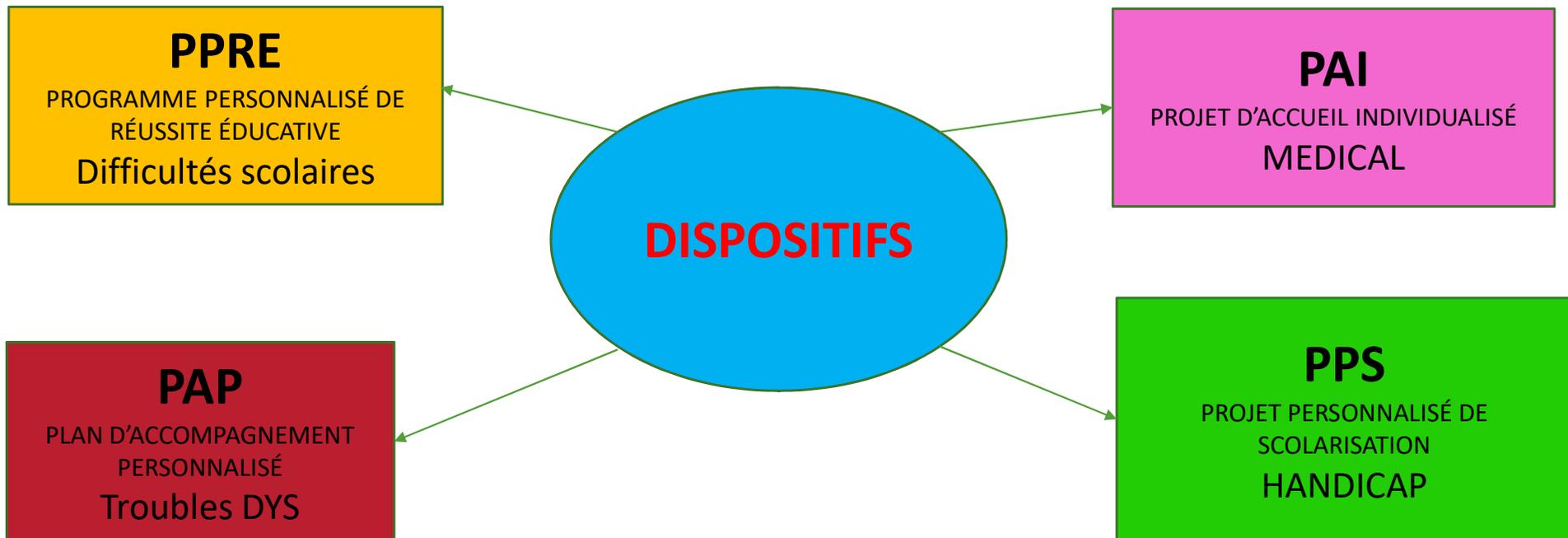
- Sécuriser l'environnement numérique
- Protéger les données personnelles et la vie privée
- Protéger la santé, le bien-être et l'environnement



Environnement numérique

- Résoudre des problèmes techniques
- Construire un environnement numérique

ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS



PROTOCOLE SANITAIRE

Quelques points de vigilance :

- Le rôle essentiel des parents d'élèves.
- Le port obligatoire du masque pour tous
- L'importance des gestes barrière.
- Le respect des règles du protocole sanitaire dans tous les lieux du collège.

PROTOCOLE SANITAIRE

Chaque famille s'engage à ne pas mettre son enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 **chez l'élève ou au sein de la famille (parents ou fratrie).**

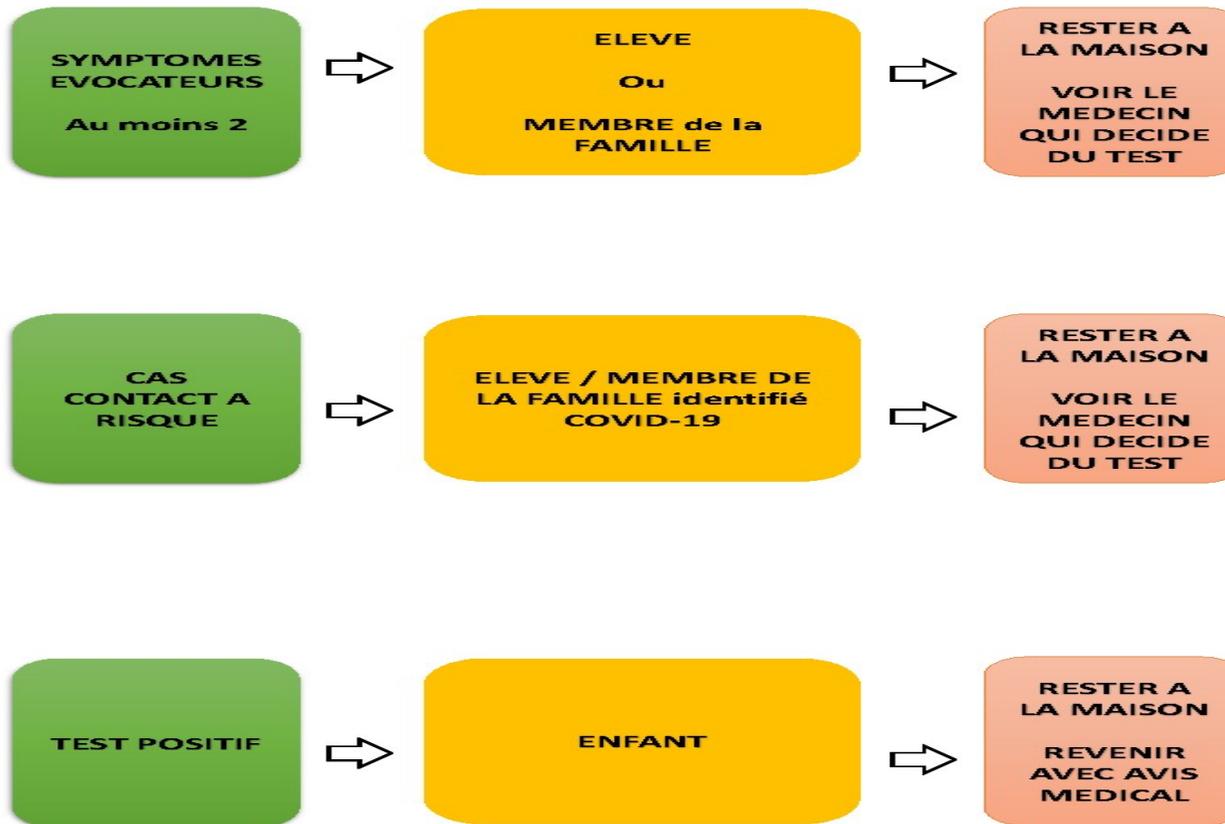
Les enfants doivent se laver les mains avant de partir du domicile.

Les parents devront s'assurer que leur enfant ait le nombre de masques suffisants (2 ou 3 si EPS ou 4 si UNSS)

En cas de symptôme ou de fièvre (plus de 38 °C), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement ;

Toute situation suspecte (**symptômes évocateurs ou en attente des résultats d'un test**) dans la famille doit être déclarée, **les enfants de la fratrie devant alors rester au domicile.**

PROTOCOLE SANITAIRE



SECURISATION

- Plan Vigipirate « Sécurité renforcée – risque attentat ».
- Sécurité et vigilance renforcées au sein des établissements.
- La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous.

La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

SECURISATION

- Présence d'un AED à l'entrée du collège pour les heures d'entrée et de sortie des élèves ;
- Il est demandé d'éviter tout attroupement aux abords du collège ;
- Le contrôle d'identité de personnes extérieures à l'établissement. Un registre des entrées doit être renseigné à l'accueil;
- Durant l'année scolaire, le collège organisera des exercices PPMS, dont un exercice portera sur un attentat-intrusion. Les exercices permettront de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques.

HARCELEMENT

- La prévention du harcèlement entre pairs est une priorité du ministère ;
- Ce type de violence n'est pas admissible ;
- Puni par la loi ;

Numéro d'appel 3020

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES ET FAMILLES

Infirmier : Mme PRINCE.

Ouverture de l'infirmier :

Mardi : 8 h – 17 h

Mercredi : 8 h – 12 h 30

Vendredi : 8 h – 16 h 45

Service social : Mme GALABOURDA

Mardi : 9 h – 12 h - 13 h 30 – 16 h

Psychologue de l'éducation nationale en charge de l'orientation : Monsieur Nugier

Mardi : 8 h – 12 h tous les mardis matin et un après sur deux

PLACE ET ROLE DES PARENTS AU COLLEGE

- Premier éducateur, chaque parent participe avec l'ensemble des personnels de l'établissement à la réussite de chaque élève.
- Place des parents dans les diverses instances : conseil de classe – conseil d'administration – conseil de vie collégienne – foyer – Associations de parents
.....
- Suivi du travail scolaire – regard régulier sur le carnet de liaison - lien indispensable avec tous les personnels de l'établissement.

CODES D'ACCES

<https://teleservices.ac-lyon.fr>

Chaque responsable légal a accès à **SCOLARITE SERVICES** . Un identifiant et un mot de passe vous a été envoyé sur la messagerie des parents début sept.

Ce service vous permet :

- *Modifications de vos coordonnées personnelles.
- *Demande de bourses de collège.
- *Demande de bourses de lycée.
- *Résultat d'affectation et inscription en ligne pour certains lycées.

CODES D'ACCES

Cybercollège

<https://desmontagnesdumatin.cybercolleges42.fr/>

Le Cybercollège est l'Espace numérique de travail (ENT) des collèges de la Loire.

Chaque utilisateur possède un code d'accès composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Lorsqu'il entre sur le Cybercollège, l'utilisateur est reconnu selon son profil : élève, enseignant, personnel du collège, parent d'élève, etc. Ce profil lui donne des droits différents sur les ressources et services de l'ENT.

Avec votre profil parents, vous avez accès à la Consultation du cahier de textes, des notes et des absences de votre enfant, informations sur la vie de l'établissement, messagerie...

CYBERCOLLEGE

MESSAGERIE

Elle doit être consultée régulièrement pour prendre connaissance des informations.

Le bulletin de votre enfant vous sera envoyé sur votre messagerie.

IMPORTANT : les messages provenant de l'administration du collège seront envoyés sur cette messagerie. Vous pouvez aussi envoyer des messages aux personnels du collège.

Possibilité de faire un renvoi de cette messagerie sur votre messagerie personnelle.

En cas de perte de code, adressez-vous au collège.

VIE SCOLAIRE

Quelques rappels :

- Importance de présenter le carnet à chaque entrée au collège
- Justifier les absences et retards à l'aide des billets de couleurs dans le carnet dès le retour au collège
- Excuser les absences en amont par téléphone
- Les autorisation de sorties exceptionnelles sont à noter dans le carnet de correspondance et à présenter le matin au bureau des surveillants
- L'utilisation du téléphone portable ou autre montre connectée est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

VIE SCOLAIRE

Quelques rappels :

- Une tenue correcte et propre est attendue (pas de short – pas de Tongue)
- Prise de RDV avec Monsieur Nugier (PSY EN en charge de l'information et de l'orientation) à prendre auprès de Mme Veillon (gestion des RDV)
- Informer Mme Veillon de tout évènement ou situation personnelle qui pourrait perturber la scolarité de l'élève.

RENCONTRES PARENTS-COLLEGE

Mardi 15 décembre: Rencontre parents-professeurs.

Tout au long de l'année :

Nous recevons toutes les familles sur RDV.
N'hésitez pas à nous contacter également par téléphone pour toute interrogation.

REMPLACEMENT COURTE DUREE

Les absences de professeurs peuvent être remplacées par d'autres enseignants de la même classe.

D'où la nécessité de consulter le cybercollège pour connaître si le professeur annoncé absent est remplacé.

PERTE DE VETEMENTS

- Si votre enfant a perdu un vêtement, vous pouvez vous adresser au bureau vie scolaire.
- Nous retrouvons régulièrement des vêtements ou d'autres objets qui ne sont jamais réclamés.

LIVRES

- De nombreux livres ne sont plus utilisés au collège. Nous recherchons une association qui souhaiterait en faire bénéficier.
- Possibilité également de vous servir à l'issue de la réunion. (situés dans le hall d'entrée).

REUNIONS PARENTS

L'assemblée générale du FSE aura lieu le **6 octobre à 20 H**

Nous vous informons que la réunion de la fédération des parents d'élève (FCPE) se tiendra **le mardi 29 septembre à 20 h 30 en salle vidéo.**

BONNE RENTREE
à toutes
et
à tous

